

L'AN DEUX MILLE SEIZE
Le sept juillet à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des actes, sous la présidence de Monsieur Stéphane GARCIA, Maire.

Présents : Rodolphe BESTAZZONI, Stéphane BRUN, PORTIER Jacqueline - Adjoint
BELLEUT Jean-Jacques, CHEVALIER Alexandra, GAUGRY Stéphane, NEMOZ Michel,
PABIOT Virginie, POIRAUD Séverine, ROULET Delphine, ROUSSEAU Sandrine

Excusé : LOISEAU Rémi pouvoir à M. GARCIA Stéphane

Absent : THEURIER Norbert

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline PORTIER

- Monsieur le Maire revient sur le compte-rendu de la dernière réunion de conseil du 27 mai à 20h.
Aucune personne ne manifestant d'objection, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Madame Nicole LOZE, Conseillère Municipale.

DELIBERATION 34/2016:

Réalisation d'un prêt de 75 000€

Rachat de l'emprunt 70080975200 (Travaux rue du Point du Jour)

Monsieur le Maire donne le compte-rendu des démarches bancaires effectuées depuis la dernière réunion de conseil du 27 mai (délibération 30/2016).

L'étude au sein de la commission budget s'est portée sur 2 propositions :

- 1) Prêt de 75 000€ pour financer les travaux de la mise en accessibilité de l'école et les travaux de réfection de l'église.
- 2) Refinancement du prêt 70080975230 (travaux de voirie rue du Point du Jour).
Le refinancement permet un gain de 3 786.59€ sur 5 ans.

Les propositions du Crédit Agricole ont été retenues dans les conditions suivantes :

LIBELLE	MONTANT	DUREE	TAUX INTERET ANNUEL	ECHEANCES
Travaux Ecole-Eglise	75 000.00€	120 mois	0.83 %	Trimestrielles
Refinancement prêt 70080975230	30 605.51€	63 mois	0.66%	Trimestrielles

DELIBERATION 35/2016: Renouvellement du bail Orange

Monsieur le Maire donne lecture du projet de renouvellement du bail Orange pour l'implantation d'une antenne relais sur le château d'eau.

Ce bail est consenti pour un loyer annuel de 3 700€ nets à compter du 1^{er} mars 2017 pour une durée de 12 années. Monsieur le Maire précise que le loyer a été renégocié à la hausse.

Le loyer sera augmenté annuellement de 1%. Cette révision interviendra de plein droit chaque année à la date anniversaire du bail, sur la base du loyer de l'année précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte le renouvellement du bail Orange à compter du 1^{er} mars 2017.

DELIBERATION 36/2016 : Bourges Plus – Représentants au PLUi

Suite à la demande de Bourges plus pour la désignation de 2 représentants de la commune pour siéger au Comité de pilotage dédié à l'élaboration du PLUi, le Conseil Municipal s'est prononcé sur ces 2 représentants.

- Comité de pilotage : M. Stéphane GARCIA – Maire
- Comité Technique : Mme Delphine ROULET – conseillère municipale

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION 37/2016 : Décisions modificatives budgétaires

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur les modifications budgétaires suivantes :

Investissements :

Recettes - Compte 1641 + 2 000€

Dépenses - Compte 2188 + 2 000€

Fonctionnement :

Dépenses - Compte 6574 - 250€

Dépenses - Compte 6232 + 250€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces décisions modificatives budgétaires.

Informations et questions diverses

❖ Intervention de Monsieur le Maire

- 1- Reconduction du bail du pré « le Palus » parcelles B 566 et 567 pour une superficie totale de 4ha 98a 34ca, pour 9 ans et un indice de référence de 125.29€ l'hectare.
- 2- Suite à la demande d'un éleveur pour louer des terres sur la commune, Monsieur le Maire indique que les prés « aux Caudins » sont en mauvais état mais peuvent être mis à la location après nettoyage.

Il est proposé de louer la parcelle AC 0005 pour une superficie de 6ha 04a 64ca Pour 9 années. 2 années gratuites de fermage seront accordées à l'agriculteur qui s'engage à nettoyer le pré et à le clôturer.

La parcelle AC 0002 de 1ha 13a 55ca sera louée à la même personne et 1 an de gratuité sera accordé pour la remise en état du pré.

L'agriculteur doit demander une autorisation d'exploiter à la DDT ; le dossier sera présenté au prochain conseil municipal.

3- **Embâcle sur l'Auron** : Sur intervention de Monsieur le Maire, le SIAB3a s'engage à retirer l'embâcle situé au niveau du lieu-dit « le Pont ». Concernant celui sur le ruisseau du Colombier ; ce dernier nécessitera une nouvelle visite de l'un des techniciens pour évaluer son impact sur le ruisseau.

4- **Inondations de juin** : Les dossiers de demande de subventions sont en cours d'élaboration. Un premier état des lieux a été transmis au Conseil Régional.

5- **Projet de réhabilitation de la salle des fêtes** : le Devis de l'audit énergétique a été revu à la baisse, environ 800€. Nous sommes dans l'attente du devis pour la maîtrise d'œuvre.

6- Le devis des travaux de ravalement de l'église est complet, la commission budget-travaux doit se réunir avec les représentants de l'Association « les Amis de l'Eglise ».

Monsieur le Maire en profite pour remercier les membres de l'association pour l'animation à l'église du 4 juillet.

7- Un diagnostic amiante va être effectué à l'école courant juillet-août.

8- Renouvellement de contrat des deux Adjointes techniques, Mme Roux et Mme Paget :

- 17h pour l'entretien des bâtiments communaux
- 6h pour la cantine des écoles

9- Monsieur le Maire donne lecture du résultat de piégeage des nuisibles sur la commune.

10- Les trous Route du Coulis et de la déchetterie ont été bouchés par les employés communaux.

11- Monsieur le Maire félicite le club de Football pour leur montée en 4^{ème} division

12- Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles pour l'organisation de la fête de la musique le 21 juin dernier.

13- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la fête communale du 13 juillet.

❖ **Intervention de M. Rodolphe BESTAZZONI – 1^{er} Adjoint**

Compte-rendu des activités de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus

1- Les mutualisations de services entre la Communauté d'Agglomération-la ville de Bourges-le CCAS de la ville de Bourges se poursuivent. Les dernières en date concernent la création au 1^{er} juillet 2016 de 2 services communs nouveaux (1 service achats et 1 service développement durable).

- 2- Lors du dernier séminaire du bureau communautaire il a été décidé à l'unanimité de lancer des études d'opportunité sur 2 projets destinés à donner une identité plus forte à l'agglomération, afin de permettre à ses habitants de réellement s'y identifier. Il s'agit d'un projet de palais des congrès et d'un équipement balnéo-ludique.
- 3- M. le maire et son 1^{er} adjoint ont rencontré M. VIGOUROUX, DGA du développement et des moyens, qui travaille actuellement à recenser les besoins des communes membres auxquels l'agglomération pourraient répondre en mettant à disposition ses services et compétences.
- 4- Dans le but d'encourager le tri sélectif, des sacs de tri de petite taille (à mettre sous son évier de cuisine par exemple) seront à disposition des usagers qui en feront la demande auprès de la mairie. Ce nouveau dispositif sera mis en place d'ici la fin de l'année.
- 5- M. le Président de l'agglomération souhaite organiser à la rentrée de septembre une conférence de l'ensemble des élus des conseils municipaux des communes membres. Les modalités restent à fixer.

Compte rendu affiché le 15 juillet 2016 et rendu exécutoire.

Le Secrétaire,

Le Maire,